







LES AFFAIRES de l'Association

Publication de l'ADIGECS • Bulletin régulier • Janvier 2011

SOMMAIRE

-  L'ADIGECS aura bientôt 40 ans!
Par Normand Lapointe 1-2-3
-  Serge Lefebvre, nouveau directeur
exécutif de l'ADIGECS
Par Normand Lapointe 2
-  Des photos du
Colloque ADIGECS 2010 4-5
-  In Memoriam 6
-  Le Colloque
ADIGECS 2010 – Du grand art!
Par Serge Lefebvre 6-7
-  Porte tournante
Par Normand Lapointe 8

L'ADIGECS AURA BIENTÔT 40 ANS!

PAR NORMAND LAPOINTE

En effet, c'est en mai 2012 que l'ADIGECS fêtera son quarantième anniversaire de naissance.

J'aurai eu le privilège d'y être associé à divers titres pendant les 34 dernières années.

Mon «second» départ à la retraite représente donc pour moi une rupture importante. J'ai beaucoup retiré personnellement et professionnellement des contacts avec un grand nombre de collègues et une multitude d'agents et de partenaires du réseau au cours de toutes ces années. Je crois aussi, très humblement, avoir bien servi l'Association et ses membres. Les dernières années, j'ai tenté d'assurer une présence et une disponibilité offrant à chacun des membres de notre Association un service aussi personnalisé que possible en toutes circonstances. Je crois que cet accès à une ressource permanente est devenu incontournable dans le contexte au sein duquel évoluent actuellement les directions générales des commissions scolaires du Québec. Je suis heureux que l'ADIGECS ait décidé de continuer dans cette voie avec l'entrée en fonction de Serge Lefebvre.



Les 48 années que j'aurai passées au cœur du réseau de l'Éducation auront dans l'ensemble été enrichissantes. En effet, j'ai derrière moi 14 années à titre de directeur d'établissement, 23 à titre de directeur général et 11 à la fonction de directeur exécutif de l'ADIGECS.

J'aurais donc beaucoup à dire sur ma perception de l'évolution et des écueils qui attendent notre réseau public d'enseignement. Il serait pour moi fort tentant de vous livrer mes opinions sur les grands dossiers qui mobilisent notre réseau depuis quelques années comme sur les dossiers de l'heure. Les débats sur la réforme, les nouveaux programmes qui se succèdent, ceux que l'on a abandonnés, le bulletin unique et tout l'antagonisme sous-jacent aux concepts de compétence versus connaissance, la place faite aux apprentissages fondamentaux, à l'histoire, à la culture religieuse et à l'éthique, que de beaux champs de réflexion et de discussions! Mais ne craignez rien, ce n'est ni l'heure ni l'endroit pour de si longs exposés potentiels. Je m'attarderai plutôt à vous faire part de quelques réflexions qui gravitent autour de la fonction de gestion et du contexte parfois assez particulier de l'exercice des pouvoirs normalement dévolus à des gestionnaires. Je vous présenterai donc, en toute simplicité et avec ma franchise habituelle, quelques remarques totalement personnelles en cette occasion.

Ces éléments pourront paraître aux yeux de certains comme secondaires ou marginaux, mais je considère qu'ils ont leur importance quand il s'agit de concevoir ce que doit être une fonction de direction générale à l'orée de ce XXI^e siècle!

D'entrée de jeu, je tiens à préciser que, malgré les fonctions administratives occupées, je me considère d'abord et avant tout comme un pédagogue et un humaniste. Ce qui influence considérablement ma vision et mon évaluation du réseau de l'Éducation et de sa gestion. Influencé par des maîtres exigeants, tant religieux que laïcs, dotés d'une générosité sans borne et d'une culture

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS

Conception et réalisation : Christiane Tremblay

Impression : Imprimerie For inc.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



ADIGECS

Association des Directeurs Généraux
des Commissions Scolaires du Québec

Suite à la page 2

exemplaire, j'ai conservé pour la fonction d'enseignant une admiration sans réserve. Bien exercée, il s'agit de la profession la plus noble qui soit. Il s'agit aussi de la plus difficile dans la panoplie de toutes celles qui existent dans notre réseau public d'enseignement. Ce service est encore rendu plus difficile et exigeant dans ce Québec où une mise en place progressive et accélérée d'un réseau à deux vitesses, comme on se plaît à l'évoquer en Santé, s'est effectuée et n'a suscité que fort peu de remous au sein de la majorité des acteurs en Éducation. On a laissé faire sans se soucier des conséquences de cet abandon du réseau public par les décideurs politiques responsables d'en assurer la protection et le développement. Les intérêts personnels et les craintes de déplaire à une partie de leur électorat ont malheureusement primé sur les intérêts collectifs des élèves et de toute la société québécoise. Quelle vision à court terme! Quel écart entre les belles paroles et l'absence d'actions pertinentes qui permettraient d'assurer des services éducatifs équitables à chacun des élèves du Québec. Quel alourdissement inéquitable de la tâche de chacun des enseignants de notre réseau public.

Mes craintes s'accroissent aussi quant à l'évolution de l'Éducation un peu partout dans le monde occidental, mais en particulier au Québec quand je constate l'absence de maîtrise de la langue maternelle et la pauvreté du vocabulaire qui l'accompagne. Le diagnostic a été maintes fois posé, mais les remèdes ne semblent pas évidents. Ce que j'appelle le déficit culturel du réseau scolaire québécois, concept sur lequel j'ai eu l'occasion d'élaborer assez longuement dans un numéro du bulletin il y a quelques années, y est sans doute pour beaucoup. Paradoxalement, l'accès instantané à une multitude d'informations nuit à l'acquisition de connaissances approfondies ou du savoir, ainsi qu'au développement de l'expérience. Comment trouver le juste équilibre dans le contexte de cette « superficialité » ambiante? On semble confondre culture intégrée et accès potentiel à de l'information constante souvent non validée et non structurée. Apprendre à être et à penser de façon autonome et accès à l'information sont des réalités bien distinctes. Le texte de François Cardinal dans La Presse du 17 janvier dernier cerne bien cette réalité. Il y décrit le peu d'importance apportée au développement des compétences informationnelles. Et je le cite : «*Or il s'agit pour l'école d'un des défis les plus importants du XXIe siècle. Comme le soulignait récemment le philosophe Umberto Eco «à l'avenir, l'éducation aura pour but d'apprendre l'art du filtrage»...*».

Ce phénomène de l'instantanéité touche aussi aux fondements même de la gestion des institutions et favorise, toujours selon moi, une contradictoire centralisation de mauvais aloi, tant du processus décisionnel que de la transmission de l'information, alors que notre discours est fortement axé sur la nécessaire mise en place d'une réelle décentralisation. Il en découle une déresponsabilisation des personnes chargées de diriger leur service ou leur établissement et une absence regrettable d'une saine réflexion et du nécessaire recul avant de passer à l'action. On réagit souvent sous l'impulsion du moment à partir d'information très partielle et subjective. Ce qui risque d'amener un choix de solutions superficielles et à courte vue.

Être à l'écoute est une qualité fondamentale et essentielle à l'exercice adéquat des fonctions de direction au sein du réseau de l'Éducation. Mais cela doit aussi s'évaluer en fonction et respect du niveau de compétence des interlocuteurs en cause et de la connaissance de leurs intérêts personnels face à diverses avenues qui se présentent à nous. Il faut surtout s'éloigner de la tentation de soumettre nos principes fondamentaux au tamis de la rectitude politique, car on risque de perdre de vue notre mission fondamentale.

Le phénomène de la tyrannie médiatique m'interpelle aussi profondément. Pourtant, il me semble évident qu'on peut choisir de la subir et de la vivre ou de s'y soustraire. C'est un choix qui nous appartient chaque jour tant individuellement que collectivement. Certains adages populaires dont plusieurs variantes existent comme «faire et laisser braire» ou «les chiens aboient mais la caravane passe» sont à garder en mémoire à cet effet. Le «fais ce que dois» devrait avoir primauté sur les diktats que veulent nous imposer divers parasites ambiants ou encore une opinion publique bien intentionnée, mais peu au fait des problématiques réelles en cause.

Il me semble que l'exercice du pouvoir des fonctions qui nous sont dévolues ça se protège et se conserve jalousement sous peine d'avoir des titres ronflants, mais d'être fondamentalement des exécutants au quotidien plutôt que des décideurs éclairés qui assument les responsabilités qui leur sont confiées. Je considère fondamentale l'importance de la maîtrise de cet art essentiel qu'est la gestion de l'ambiguïté que j'appelle plus familièrement la nécessaire délinquance constructive. Cette «délin-

SERGE LEFEBVRE, NOUVEAU DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ADIGECS

PAR NORMAND LAPOINTE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, c'est notre collègue Serge Lefebvre qui assume la fonction de directeur exécutif de notre Association.

Issu du réseau de l'Éducation et plus particulièrement du monde de l'enseignement, Serge a derrière lui une longue et solide carrière de gestionnaire à plusieurs niveaux. À la direction de divers établissements d'envergure pendant 20 ans, il a ensuite occupé diverses fonctions à la direction générale de commissions scolaires.

En effet, il a été de 1996 à 2005 tour à tour directeur général à la Commission scolaire Jacques-Cartier, puis directeur général adjoint et par la suite directeur général de la Commission scolaire Marie-Victorin.

En janvier 2000, alors qu'il était directeur général de la Commission scolaire Marie-Victorin, il a assumé deux mandats à titre de secrétaire au Conseil d'administration de l'ADIGECS et il a collaboré activement à plusieurs dossiers du domaine des ressources humaines plus particulièrement.

Après sa retraite en 2005, il a maintenu sa collaboration avec les membres de l'ADIGECS alors qu'il a assumé diverses responsabilités dans le dossier du perfectionnement, du programme PIDIGECS et des colloques annuels de l'Association.

Sa connaissance intime des structures et dossiers du réseau de même que la connaissance de la grande majorité de nos membres l'ont bien préparé à continuer de servir le réseau de l'Éducation et, plus particulièrement, tous les membres de l'ADIGECS.



BIENTÔT 40 ANS!

quance constructive» est fondée d'abord sur le respect de soi, celui des valeurs fondamentales qui nous animent. Il doit y avoir là un mélange bien dosé et subtil de résistance active ou passive aux pressions indues dans le cadre d'une maîtrise adéquate des habiletés, tant stratégiques que politiques, essentielles à l'accomplissement de la fonction elle-même. (Le Prince, de Nicolas Machiavel, mérite une relecture pour mieux saisir l'importance de développer ces types d'habiletés essentielles lorsqu'on transige presque toujours avec des humains!)

Suivre fidèlement les couloirs délimités ou les ornières creusées nuit à l'exercice d'un leadership créatif qui fait avancer les choses et permet le développement plutôt que la stagnation. C'est un constat que j'ai eu l'occasion de faire depuis plusieurs années que ce glissement d'une fonction de direction à une fonction de gestion, glissement qui s'accélère d'année en année. Pour moi, cette préoccupation devrait concerner au plus haut point mes collègues directeurs généraux. Elle touche tous les gestionnaires de tous les niveaux au sein de nos organisations. Le renouvellement accéléré du personnel de gestion que nous connaissons depuis plusieurs années aurait-il comme conséquence de créer un contexte administratif qui favoriserait la transformation des postes de direction en postes de gérance? Je crois que la question mérite d'être posée. Et si nécessaire, il faudra mettre en place les moyens pour assurer une formation continue qui permettrait de contrer ce phénomène. Le thème du «courage managérial» s'ajoute régulièrement, depuis quelque temps, au programme des sessions offertes par les formateurs tant en gestion qu'en développement personnel. Il semble bien qu'on a réalisé que l'époque que nous vivons est peu propice au développement de cette qualité ou aptitude et qu'il y a là une lacune évidente à combler. On m'a transmis un extrait du texte de présentation d'une session qui s'est tenue à Paris (!) il y a quelques temps déjà. Je crois pertinent de le citer : *«Face à des situations difficiles et déstabilisantes au quotidien (dire non, recadrer, dire la vérité, vivre un conflit, etc.) ou face à des situations inhabituelles (réduction d'effectifs, (...), situation de crise, etc.), on fait souvent appel à des «comportements de survie» pas toujours appropriés. La peur de l'impopularité, de l'échec, de l'inconnu est bien mauvaise conseillère. Qu'est-ce alors de faire preuve de «courage managérial»? Comment développer cette compétence? Sur quels points forts de sa personnalité s'appuyer?».*

Autre sujet d'inquiétude dans mon analyse de l'évolution de nos institutions particulièrement au cours des dix dernières années, c'est l'installation d'un misérabilisme chauvin qui paralyse l'action. Encore ici, il s'agit d'une tyrannie à base médiatique et fondée sur l'image. Deux exemples me servent ici à illustrer cet élément.

Dans ce Québec où il coûte plus cher d'aller de Montréal à Sept-Îles ou à Gaspé que dans la majorité des pays européens, on identifie systématiquement à du gaspillage inutile de fonds publics le fait d'envoyer des éducateurs et gestionnaires prendre connaissance des systèmes d'Éducation dont certains vivent une évolution semblable à celle du nôtre. On investit des millions pour implanter une réforme, mais on considère inutile de garantir ces investissements en validant certains éléments clés de cette opération là où sont déjà entreprises des opérations similaires. Que d'erreurs on éviterait, que d'argent on épargnerait en s'informant adéquatement et en profitant de l'expérience de ceux qui nous ont précédé dans une voie d'expérimentation. Et la seule façon de vérifier sérieusement les impacts potentiels découlant d'un tel type de choix, c'est de le faire sur place avec les acteurs au quotidien. La préparation adéquate des personnes concernées, l'atteinte des objectifs visés exigent pourtant que l'on procède de cette façon, tant au plan de la logique que de l'utilisation adéquate des fonds publics!

Mais il y a divers ténors médiatiques et autres acteurs du système, incapables de nuances semble-t-il, qui transforment cette opération pertinente et légitime en un tabou et un péché mortel! Question d'image évidemment, les décideurs préfèrent ne rien faire et ne rien autoriser qui pourrait nuire à une image toute artificielle de saine gestion des fonds publics, même lorsque cela n'a aucun sens. (Mon père je m'accuse d'avoir péché en cette matière tout au long de ma carrière. Mais je ne demande pas l'absolution, puisque je n'ai aucune contrition).

Le second exemple est celui des applaudissements générés pas la coupure du 25 % des dépenses de formation continue des éducateurs et gestionnaires par une provision en ce sens de la Loi 100! Encore une fois, quelle courte vue que cette soumission des décideurs à un matraquage médiatisé qui se soucie peu de la réalité des besoins et des principes mêmes d'une saine gestion.

Dans la même veine, on pourrait élaborer sur cette tendance à décrier les activités de reconnaissance à ces employés ou ces élus qui se sont dévoués sans compter tout au long de leur carrière. Et pourtant, combien sont méritées ces activités qui permettent de souligner des contributions importantes qui ont parfois marqué toute une vie. Doit-on les traiter comme des robots bons pour la ferraille une fois leur carrière terminée?

Malgré ces quelques manifestations d'inquiétude présentées de façon très synthétique et plutôt éparses au sein de ce texte, je crois toujours que se lèveront de plus en plus, au fil du temps, des leaders réels capables de faire face aux pressions suscitées par des engagements qui sont essentiels à l'évolution des fonctions de gestion du réseau scolaire public et bénéfiques au système d'Éducation lui-même. Quelques exemples sont manifestes dans notre réseau et au sein de notre Association. Il en faut plus.

Je mets donc fin à 20 ans de prise en charge de ce bulletin «Les Affaires de l'Association». Pendant toutes ces années, j'ai été à même de constater que les gestionnaires du réseau public d'Éducation exercent réticence et prudence à mettre par écrit les éléments fondamentaux de leur philosophie de l'Éducation et de leur vision des nécessaires orientations et moyens à prendre pour assurer le développement de notre réseau. Est-ce une crainte de se mettre à nu et de devenir vulnérable en exprimant des opinions qui peuvent déranger? On constate fréquemment que ce n'est pas bien vu aujourd'hui d'amorcer en réunion un débat d'idées lorsque des opinions contradictoires se font jour. On préfère noyer le tout dans des «consensus» sans saveur plutôt que d'affirmer des opinions potentiellement dérangeantes, mais susceptibles de faire évoluer les choses et de s'assurer de véritables consensus portant sur le fond et non seulement la forme.

Ou encore ne pas écrire découle-t-il plutôt du fait qu'il est moins compromettant de se laisser accaparer par la gestion quotidienne que d'en consacrer une partie suffisante à la réflexion? À vous d'y répondre. Le «Bulletin» demeurera un outil à votre disposition si vous osez!

Cette modeste publication aura quand même été une carte de visite de l'ADIGECS, au rendez-vous six fois par année depuis très longtemps! De cela je suis fier. Ma disponibilité est acquise à ceux qui croient que je pourrais leur être utile à l'avenir.

Merci à tous ceux qui m'ont fait confiance au cours de toutes ces années et un merci très particulier et sincère à chacune des personnes qui ont pris le temps et eu la gentillesse de me témoigner leur reconnaissance, tant au cours de ce long mandat que depuis l'annonce officielle de mon départ.

DES PHOTOS DU COLLOQUE



René Desharnais, conférencier, un habitué de nos colloques!



Notre collègue «retraité», Ronald Canuel, lors de sa conférence à l'occasion du colloque.



Lise Bourgeois, notre collègue ontarienne, complice de l'ADIGECS en plusieurs occasions, qui témoignait de son expérience.



Un autre conférencier apprécié, Steve Bissonnette.



La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a profité du colloque pour nous faire part de quelques-unes de ses réflexions et orientations.

LOQUE ADIGECS 2010



Le Comité organisateur du Colloque ADIGECS 2010:
Jean-François Lachance, Normand Lapointe,
Lucie La Ferrière, Michel Bernard, Michel Dextrateur
et Serge Lefebvre.



Quelques invités: Bernard Tremblay de la FCSQ,
Susan Tremblay et Denis Roy, ex-présidents de
l'ADIGECS, en compagnie de membres du
Comité organisateur.



Normand Lapointe entouré des membres du
Conseil d'administration de l'ADIGECS soulignant
son départ à la retraite.



Normand Lapointe, Gaétan Neault de l'AMDES,
François Paquette de la FCPPQ, Lucie Demers de
l'ACSQ et Josée Bouchard de la FCSQ.

IN MEMORIAM



Le 8 septembre dernier est décédé subitement John Rowley.

Les plus anciens membres de l'ADIGECS, particulièrement ceux de la section Montérégie, se souviendront d'un homme d'une personnalité remarquable.

Directeur général de la Commission scolaire régionale protestante de la Rive-Sud pendant plusieurs années, il était un membre assidu et respecté de la Table des DG de la Montérégie.

Aux membres de sa famille, nous transmettons nos vœux de sympathie en cette occasion.



Le 7 janvier 2011 est décédé notre collègue Louis Pelletier à l'âge de 64 ans.

Enseignant, conseiller pédagogique et directeur des services éducatifs aux commissions scolaires Henri-Bourassa et Haute-Gatineau entre 1970 et 1990, il sera alors nommé directeur général de ce dernier organisme. Par la suite, il assumera la direction de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lors de la création des commissions scolaires linguistiques. Il occupa cette fonction jusqu'à son départ à la retraite en 2002.

Nos vœux de sympathie aux membres de sa famille.

Sections	H C	Adm.	D.É.	COMM.	Total	Écart (2009)
01 Bas-St-Laurent - Gaspésie	7	2	5	2	16	-6
02 Saguenay - Lac-St-Jean	7	1	3	1	12	-1
03 Québec	17	11	7	6	41	-2
04 Mauricie - Centre-Du-Québec	11	0	7	5	23	-4
05 Estrie	7	2	3	2	14	-12
06,1 Laval - Laurentides - Lanaudière	16	10	6	4	36	-1
06,2 Montérégie	17	5	6	6	34	-21
06,3 Montréal	10	0	0	0	10	-4
07 Outaouais	9	0	0	2	11	0
08 Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec	6	1	0	1	8	-4
09 Côte-Nord	4	2	0	2	8	+3
Invités de L'ADIGECS					26	-6
Directions régionales					1	-3
Retraités					4	0
Total	111	34	37	31	244	-61

COLLOQUE 2010 PARTICIPATION EN PROVENANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

PARTICIPATION AUX COLLOQUES 1999/2010

	H C	Adm.	D.É.	COMM.	RETRAITÉS	INVITÉS	D R	TOTAL
1999	120	22	13	26	-	24	-	204
2000	114	46	30	36	-	18	11	255
2001	118	42	50	29	-	27	11	277
2002	113	55	44	30	-	47	11	290
2003	118	45	65	37	3	24	0	292
2004	120	59	46	40	2	39	0	306
2005	111	44	40	35	5	25	11	271
2006	115	23	52	33	2	28	9	262
2007	113	36	78	43	3	33	9	315
2008	121	56	60	39	5	30	7	318
2009	111	38	69	47	4	32	3	304
2010	111	34	37	31	3	26	2	244



LE COLLOQUE ADIGECS 2010 DU GRAND ART!

PAR SERGE LEFEBVRE

COLLOQUES ADIGECS 2006-2010 TABLEAU COMPARATIF DU TAUX DE SATISFACTION

		
2010 Gestionnaire scolaire, un métier d'art	96	4
2009 Les 3 C : courage, crédibilité, créativité	88	12
2008 La gestion a-t-elle un sexe ?	79	21
2007 La gouvernance en réseau	93	6
2006 Des leaders de haut niveau	97	3

COLLOQUE 2010 - ÉVALUATION

		
René Desharnais	100	0
Ronald Canuel	100	0
Lise Bourgeois	80	20
Steve Bissonnette	100	0
Michel Bernard - Michel Dextrateur	99	1
Moyenne	96	1

Quelques commentaires représentatifs de la majorité de ceux qui ont été transmis :

- Il est rare qu'une journée de conférences soit intéressante et accrocheuse du début à la fin.

- J'ai hâte d'appliquer cela sur le terrain.

- Le rôle de leader pédagogique de la direction générale a pris tout son sens à travers les quatre conférences et ce fut fort inspirant.

- Ce colloque me permet de voir à un autre niveau ce que les commissions scolaires visent ou doivent viser pour atteindre la réussite des jeunes. Il y a un constat général vers une plus grande efficacité en utilisant beaucoup la recherche et en améliorant les pratiques d'enseignement. Il ne faut pas avoir peur d'oser dans nos actions vers la réussite.

On peut sans contredit affirmer que les conférenciers au 24^e colloque de l'ADIGECS ont su faire appel à toutes les ressources de leur art pour répondre aux attentes des participants. La satisfaction exprimée par les 149 personnes qui ont complété la fiche d'évaluation atteint une moyenne de 95,7% soit, le taux le plus élevé depuis le colloque de 2006 ainsi que l'illustre le tableau comparatif.

Les participants ont exprimé unanimement leur satisfaction à l'endroit de trois des conférenciers, un niveau d'appréciation rarement sinon jamais vu. Le coup de cœur du colloque va à M. Ronald Canuel qui recueille un taux de 94% pour la mention «très satisfaisant», une appréciation rarement dépassée pour un conférencier à un des colloques de l'ADIGECS. Dans un judicieux partage des rôles et avec une joyeuse complicité, les deux Michel, Dextrateur et Bernard, ont guidé de façon très professionnelle, malgré quelques obstacles logistiques, notre descente jusque sur le plancher de la classe, ce qui fut apprécié de tous les répondants sauf un.

Le Comité de perfectionnement et de développement professionnel a été fort bien inspiré en ciblant le champ des pratiques professionnelles comme thème de ce colloque. L'équipe de la thématique a bien compris les préoccupations des gestionnaires scolaires pour qui la contractualisation, la gestion axée sur les résultats et l'imputabilité ne sont que des leviers pour améliorer la réussite des élèves.

Chapeau également à l'équipe de la logistique qui a su composer avec des disponibilités physiques réduites et des déplacements à orchestrer, de nombreuses inscriptions de dernière minute et la visite de la Ministre à insérer dans un horaire déjà bien chargé.

Merci aux participants qui par leur discipline, leur ponctualité et leur collaboration, ont aussi permis de faire de cette journée un véritable succès.



PORTE TOURNANTE

PAR NORMAND LAPOINTE

Jean-Pierre Aubin a été promu DG de la Commission scolaire de Laval en remplacement de **Claude Sabourin** retraité.

Pierre Charland a repris du service à titre de DGA à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Hélène Corneau a été promue DG à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Notre collègue **Michel Morin** l'assistera à titre de conseiller-cadre jusqu'à la fin de l'année scolaire, avant de prendre sa retraite.

Antoine Déry a été nommé DGA à la Commission scolaire des Laurentides. Il s'agit d'un poste nouvellement créé.

Rama Medwid a été nommée DGA à la Commission scolaire English Montreal en remplacement de **Robert A. Stocker** promu DG.

Jean-François Parent remplace **Jacques Poirier**, retraité, à titre de DG à la Commission scolaire des Phares.

Yannik Roy remplace **Guy Baril**, retraité, à titre de DG de la Commission scolaire Harricana.

Johanne Fournier a été promue DG de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Elle remplace **Jean Denommé**, retraité après une longue carrière à la direction générale et une collaboration exceptionnelle à l'ADIGECS.

Bernard Dufourd a été nommé DG de la Commission scolaire des Draveurs suite au départ à la retraite de notre collègue **François Jetté**.

Christiane Desbiens a été promue de DGA à DG à la Commission scolaire des Chênes. Elle succède à **Yvan Aubé** qui assumera pendant quelques mois la fonction de conseiller cadre avant de prendre sa retraite bien méritée.

France Gagnon est la nouvelle DG de la Commission scolaire des Monts-et-Marées. **Pierre Berthelet** continuera d'œuvrer à la direction générale de l'organisme, mais cette fois à titre de DGA suite à sa demande en ce sens.

Dominique Robert comble le poste nouvellement créé de DGA à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.



Exclusif
à l'administration
publique



VOTRE

REER

NOTRE

SAVOIR-FAIRE

Pour vos produits REER, profitez de notre savoir-faire.

Comme notre spécialité est de servir les membres de l'administration publique, nous pouvons :

- > analyser votre situation financière actuelle et future
- > vous offrir des **produits d'épargne** de grande qualité
- > vous renseigner sur votre **fonds de pension** (RREGOP, RRPE et l'évolution de vos **revenus de retraite** avec une précision unique
- > vous faire bénéficier d'**avantages qui vous sont exclusifs** avec votre Privilège paiement à la source

Pour plus de détails, prenez
rendez-vous dès maintenant avec
votre conseiller ou conseillère en sécurité
financière partenaire de La Capitale
ou communiquez avec nous au
1 866 665-0500


La Capitale
services conseils